93747 - Comment rattraper la partie des prières surérogatoires nocturnes qui nous échappe?

question

Si j'arrive à la mosquée tardivement en vue d'y faire la seconde prière de la nuit et trouve qu'elle est déjà faite en groupe puis je la fait tout seul avant de rejoindre l'imam dans ses prières surérogatoires dont j'ai raté deux rakaa, comment rattraper ces rakaa? Faut-t-il que je les fasse tout seul?

la réponse favorite

Louange à Allah.

Premièrement,si vous avez raté la seconde prière de la nuit et trouvé l'imam en train de faire les prières nocturnes surérogatoires, rejoignez le dans ces prières tout en nourrissant l'intention de faire la prière que vous avez ratée. Quant il termine la partie de la prière qu'il est en train de faire , vous complétez votre prière. Ne priez pas tout seul ni avec un autre groupe car il faut éviter qu'il y ait deux groupes de prieurs en même temps puisque les uns dérangent les autres à cause de la cacophonie.

Deuxièmement, s'agissant du rattrapage de la partie des prières surérogatoires que vous avez ratée, vous pouvez le faire en ajoutant une rakaa à celle effectuée par l'imam à titre de rakaa de clôture avant de rattraper ce que vous avez raté et d'ajouter une seule rakaa. Ajouter une rakaa à celle faite par l'imam à titre de rakka de clôture signifie qu'au lieu de suivre l'imam vous vous relevez et ajoutez une rakaa avant de mettre fin à votre prière.

Cheikh Ibn Outhaymine (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) a été interrogé en ces termes: Si j'arrive (à la mosquée) alors que les gens ont déjà commencé les prières nocturnes surérogatoires, devrais-je rattraper la partie ratée après avoir effectuée la rakaa de clôture ou quoi? Voici sa

réponse:« Ne rattrapez pas ce que vous avez raté après la rakaa de clôture. Si vous voulez faire un rattrapage, ajoutez une rakaa à celle faite par l'imam à titre de rakaa de clôture avant de rattraper ce que vous avez raté et de terminer.

Voilà une question à propos de laquelle j'insiste pour dire ceci: Si on arrive à la mosquée alors que l'imam est en train de faire les prières nocturnes surérogatoires que doit on faire? Accomplir tout seul la seconde prière de la nuit ou rejoindre l'imam avec l'intention de faire la prière obligatoire ratée? La réponse est qu'on rejoint l'imam avec l'intention d'accomplir la prière ratée. Quand l'imam prononce le salut de fin de prière, on se relève pour compléter sa prière. L'imam Ahmad (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde)a précisé cette question. C'est le choix de cheikh al-islam Ibn Taymiyah. C'est l'avis le mieux argumenté selon lequel celui qui accomplit une prière obligatoire peut le faire sous la direction d'un imam priant à titre surérogatoire en vertu du hadith de Mouadh ibn Djabal (P.A.a) selon lequel il accomplissait la seconde prière de la nuit avec le Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) puis rentrait auprès des siens pour leur diriger la même prière; celle-ci est alors surérogatoire pour lui et obligatoire pour eux.» Extrait de Liqaa ach-chahri.

Il est préférable de faire le rattrapage en groupe s'il est possible. Dans le cas contraire, il n' y a aucun inconvénient à la faire tout seul.

Allah le sait mieux.